

Harding	Monteith
Horner	Muir (Cape Breton- The Sydneys)
Howard (Skeena)	Nielsen
Knowles (Winnipeg- Nord-Centre)	Nowlan
Knowles (Norfolk- Haldimand)	Nystrom
Korchinski	Paproski
Lambert (Bellechasse)	Ricard
Laprise	Rodrigue
La Salle	Rondeau
Lewis	Rowland
MacDonald (Egmont)	Skoberg
MacInnis (M ^{me})	Southam
Macquarrie	Stanfield
MacRae	Tétrault
McCleave	Thompson (Red Deer)
McIntosh	Thomson (Battleford- Kindersley)
Mather	Valade
Matte	Winch
Mazankowski	Woolliams—54.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Allmand	Kierans
Anderson	Lachance
Badanai	Langlois
Bécharde	Laniel
Beer	Lessard
Benson	(Lac-Saint-Jean)
Blair	Macdonald (Rosedale)
Borrie	McBride
Caccia	Major
Cadioux (Labelle)	Marceau
Chrétien	Marchand (Kamloops- Cariboo)
Cobbe	Mongrain
Comtois	Olson
Corbin	Orange
Côté (Richelieu)	Osler
Côté (Longueuil)	Otto
Cullen	Ouellet
Cyr	Pelletier
Davis	Penner
Douglas (Assiniboïa)	Perrault
Drury	Pilon
Duquet	Portelance
Énard	Reid
Forest	Rochon
Foster	Roy (Laval)
Gendron	Ryan
Gibson	Sharp
Givens	Smerchanski
Goode	Smith (Saint-Jean)
Gray	Stafford
Greene	Stewart (Cochrane)
Guay	St. Pierre
(St. Boniface)	Thomas (Maisonneuve)
Guilbault	Turner (London-Est)
Hogarath	Watson
Honey	Weatherhead
Hopkins	Whelan
Howard (Okanagan Boundary)	Whicher
Hymmen	Whiting—76.

• (5.50 p.m.)

M. l'Orateur: Je déclare la motion rejetée.

Des voix: Il est 6 heures.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre que la présidence déclare qu'il est 6 heures?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

Reprise de la séance

La séance reprend à 8 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENTLA LOI SUR LA PRODUCTION ET LA
CONSERVATION DU PÉTROLE
ET DU GAZMODIFICATIONS RELATIVES À CERTAINES
DISPOSITIONS

La Chambre passe à l'étude du bill S-5 modifiant la loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz dont le comité permanent des ressources nationales et des travaux publics a fait rapport sans amendement.

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): La première motion au *Feuilleton* est inscrite au nom du député de Skeena (M. Howard).

M. Barnett: Monsieur l'Orateur, puis-je présenter cette motion au nom du député de Skeena qui a dû s'absenter pour raison majeure?

M. l'Orateur suppléant: La motion se lit ainsi:

Que le bill S-5, modifiant la loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz, soit modifié par l'adjonction de ce qui suit, comme article 7 du bill:

7. La présente loi entrera en vigueur à la suite d'un accord acceptable mutuellement par la Couronne et la population, communément appelée indienne ou esquimaude, indigène aux régions désignées comme territoire du Yukon et Territoires du Nord-Ouest à l'époque où les explorateurs européens et leurs descendants visitèrent ces régions pour la première fois, ledit accord concernant les terrains, les ressources et autres droits de propriété communautaires ou tribaux de ladite population.

Le député de Skeena s'en souviendra, la même motion a été proposée en son nom par le député de Comox-Alberni (M. Barnett) le 5 juin 1969, lorsque la Chambre étudiait le bill S-29 concernant la production et la conservation du pétrole et du gaz du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. J'avais alors jugé la motion irrecevable, car l'amendement proposé était une motion de fond tendant à insérer dans le bill une question nouvelle.